



Ecole d'Ingénieurs de Lullier / Filière "Architecture du Paysage"

Disciplines	Matières	Semestres						
		1	2	3	4	5	6	7
Techniques de communication	Français	2	2					
	Anglais	2	2					
	Allemand	2	2					
Techniques juridiques	Droit	2	2					
Techniques économiques	Economie	2	2					
Sciences mathématiques	Algèbre	4						
	Trigonométrie		2	2				
	Géométrie	4				4		
	Géométrie descriptive							
Sciences biologiques	Ecologie	2						
	Biologie végétale	4						
	Environnement					4	4	
Sciences chimique et physique	Chimie	3						
	Physique	4						
Sciences et techniques du sol	Géologie-pédologie	3	3					
	Hydrologie			2				
Phytotechnique	Plantes herbacées		4	2	2	2	2	
	Dendrologie			2	2	2	2	
	Phytiatrie			2	2			
	Utilisation des plantes			2	4	2	2	
Techniques paysagères	Techniques A.-P.		4	2	2	2	2	
	Construction paysagère		2	2	2	2	2	
	Gestion			2	2	2	2	
	Génie civil					2		
Construction paysagère	Topographie			2	2	2	2	
	Maquette			2	2	2	2	
	Géométrie descriptive					2	2	
Techniques graphiques	Dessin libre		2	2	2			
	Dessin de plan		2					
	Dessin de Paysage			2	2	2	2	
Professions apparentées	Architecture					2	2	
	Aménagement du territoire				2			
	Foresterie						2	
Architecture du Paysage	Introduction A.-P.		2					
	Histoire de l'art et des jardins			2	2			
	Projet " Paysage "			4	4	4	4	
	Projet " Urbanisme "					4	4	
Travail de diplôme								**
Séminaires (1 semaine)	Dendrologie et Utilisation des plantes		*					
	Bio-géographie		*					
	Informatique / Bureautique		*					
	Lecture du Paysage		*					
	Informatique / CAO-DAO 2D			*				
	Sols + Fertilisation et Topographie				*			
	Foresterie				*			
	Histoire des jardins				*			
	Environnement et Dessin de Paysage				*			
	Architecture				*			
	Informatique / CAO-DAO 3D					*		
	Communication					*		
	Communication graphique					*		
	Architecture du Paysage et histoire des jardins						*	
	Sciences humaines et Paysage						*	
	Topographie et Informatique CAO-DAO						*	
Gestion des espaces verts et Utilisation des plantes						*		
Total des heures hebdomadaires		34	31	32	36	36	36	40

 Promotion sur base de contrôles continus et d'une session d' examens

 Examen final

 Soutenance des travaux de diplôme

Ecole d'Ingénieurs de Lullier / Filière "Architecture du Paysage"

heures	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6	semestre 7
1	Techniques de communication	Techniques de communication	Sciences mathématiques	Sciences mathématiques	Sciences biologiques	Sciences biologiques	Travail de diplôme
2							
3							
4							
5							
6							
7	Techniques juridiques	Techniques juridiques	Sciences et techniques du sol	Phytotechnique	Phytotechnique	Phytotechnique	
8							
9							
10							
11							
12							
13	Techniques économiques	Techniques économiques	Techniques Paysagères	Techniques Paysagères	Techniques Paysagères	Techniques Paysagères	
14							
15							
16							
17							
18							
19	Sciences chimiques et physiques	Techniques Paysagères	Construction Paysagère	Techniques Paysagères	Construction Paysagère	Construction Paysagère	
20							
21							
22							
23							
24							
25	Sciences et techniques du sol	Techniques Graphiques	Techniques Graphiques	Techniques Graphiques	Techniques Graphiques	Techniques Graphiques	
26							
27							
28							
29							
30							
31	Sciences biologiques	Techniques Graphiques	Architecture Paysagère	Professions Apparentées	Professions Apparentées	Professions Apparentées	
32							
33							
34							
35							
36							
		Séminaires	Séminaires	Séminaires	Séminaires	Séminaires	
		Dendrologie	Info. CAO/DAO	Sol + Topographie	Info. CAO/DAO	Histoire des jardins	
1 sem.		Bio-Géographie		Foresterie	Communication	Sciences humaines	
2 sem.		Informatique		Histoire des jardins	Communi. graph.	Topo + Info CAO	
3 sem.		Lecture du Paysage		Envir. + Dessin		Gest. espaces verts	
4 sem.				Architecture			
5 sem.							



CENTRE DE LULLIER

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse Occidentale

Ecole d'ingénieurs HES de Lullier

Filière « Architecture du Paysage »

Objectifs de filière
Objectifs d'enseignements

Objectifs de filière

Profil

L'ingénieur HES en "Architecture du Paysage" possède des connaissances générales qui lui permettent de participer à l'aménagement et la planification du paysage et des espaces libres, tant au niveau de la conception que des études techniques. Il intervient également dans le domaine de l'aménagement du territoire, en collaboration avec d'autres partenaires.

Du fait de la grande diversité de ces activités, il intègre des spécialisations et des talents multiples. Il doit être capable de développer des dons créatifs et artistiques, une bonne capacité de visualisation de compréhension et d'analyse, une aptitude à la réflexion logique, une sensibilité à la nature, une maîtrise des connaissances techniques, des facilités de communications dans l'expression écrite, graphique et orale, un esprit d'ouverture et de collégialité.

Compétences clefs

A l'issue de sa formation, l'ingénieur HES en "Architecture du Paysage" est compétent pour :

- Développer l' "Architecture du Paysage" comme une forme d'expression de la culture contemporaine.
- Aménager et améliorer l'espace vital de l'homme, son cadre d'habitat, de loisirs et d'activité professionnelle, ainsi que les espaces de détente, tant au niveau de la conception que de la réalisation.
- Encourager et maintenir la diversité écologique et la qualité du paysage comme fondement de toute vie humaine, animale et végétale.
- Préserver et développer le bien culturel que représente le jardin.
- Favoriser la collaboration pluridisciplinaire avec d'autres acteurs de l'aménagement afin de garantir le développement durable des espaces vitaux.

Fonctions types

L'ingénieur HES en "Architecture du Paysage" est actif dans :

- des bureaux d'études en paysage
- des bureaux d'ingénieurs-conseils
- des bureaux d'architectes, d'urbanistes et d'aménagistes
- des entreprises de "Parcs et Jardins"
- des services de l'administration publique
- des sociétés commerciales
- des institutions de formation
- ...

Objectifs de formation

Durant sa formation, l'étudiant(e) en "Architecture du Paysage" doit démontrer des capacités à :

- Analyser les éléments relatifs à un site et à son environnement.
- Etablir un diagnostic tenant compte du site et des objectifs d'aménagement.
- Faire des propositions d'aménagement ; conception et planification.
- Résoudre les aspects techniques des aménagements paysagers ; connaissance des végétaux, des matériaux et des techniques de constructions.
- Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion d'un bureau d'études ou d'une entreprise.
- Maîtriser les techniques de communication et d'expression graphique, écrite et orale.
- Travailler de manière indépendante.
- Etre capable de travailler de façon pluridisciplinaire avec les autres acteurs de l'aménagement.
- Gérer les ressources humaines.
- Connaître et maîtriser les principaux moyens informatiques utilisés par les professionnels de l'aménagement.

Organisation des études

Les études sont basées sur une approche graduelle et progressive de la connaissance des savoir-faire et savoir-être.

L'acquisition des savoirs indispensables débute avant l'entrée à l'Ecole d'ingénieurs selon les cas, par l'obtention d'une maturité professionnelle ou par la réalisation d'une année de stages professionnels.

Au cours de la première année d'étude, l'enseignement porte sur le perfectionnement des connaissances propédeutiques; mathématiques, français, anglais, allemand, biologie, physique, chimie et par l'acquisition de savoirs nouveaux; géologie, pédologie, droit, économie, écologie, ainsi qu'une introduction à des matières professionnelles (2^{ème} semestre); expression graphique, connaissance de végétaux, techniques paysagères et architecture du paysage. Les séminaires sont orientés sur la connaissance des plantes et leurs utilisations, la bio-géographie, l'informatique ainsi que la lecture et l'analyse du paysage.

La seconde année d'étude est directement axée sur l'acquisition des outils de l'ingénieur et associe formations théoriques, travaux dirigés (ateliers), formations pratiques, visites et séminaires.

Les enseignements portent sur;

- Les sciences mathématiques; trigonométrie et géométrie.
- La connaissance des plantes herbacées et ligneuses, leurs utilisations et moyens de protections.
- Les techniques paysagères (connaissances des matériaux et mise en oeuvre) ainsi que la gestion d'une entreprise.
- Les sciences et techniques du sol; hydrologie et sols et fertilisations.
- La construction paysagère ; topographie, et maquette.
- Les techniques graphiques; dessin libre et de paysage.
- L'architecture du paysage ; histoire de l'art et des jardins et atelier de projet.
- Les professions apparentées ; aménagement du territoire, architecture et foresterie.

Les séminaires portent sur; L'informatique (CAO-DAO), la topographie, la foresterie, l'histoire des jardins, l'environnement et l'architecture.

Les cours de troisième année s'axent uniquement sur les aspects relatifs à la pratique professionnelle de l'architecte paysagiste, à savoir:

- La connaissance des plantes herbacées et ligneuses, leurs utilisations et moyens de protections.
- Les techniques paysagères (connaissances des matériaux et mise en oeuvre) ainsi que la gestion d'une entreprise.
- La construction paysagère ; topographie, modelés de terrain et maquette.
- Les techniques graphiques; dessin de paysage.
- L'architecture du paysage ; atelier de projet "paysage" et "urbanisme".
- Les professions apparentées ; architecture, génie civil, sciences sociales et foresterie.
- Les sciences biologiques; environnement.

Les séminaires portent sur; L'informatique (CAO-DAO), la communication et gestion de conflits, la communication graphique, l'architecture du paysage et histoire, la sociologie et le paysage, la topographie, l'utilisation des plantes et la gestion des espaces verts.

Le travail de diplôme réalisé pendant une période de 17 semaines ouvrables, il s'effectue au cours d'un stage au sein d'un bureau d'études, d'un service de l'administration publique ou d'une entreprise.

Le déroulement de ce travail de diplôme est :

- a) Encadré par le maître de stage (structure d'accueil).
- b) Coordonné par le responsable de filière.
- c) Supervisé par un "répondant" défini par le responsable de filière.

Remarque : durant la période du travail de diplôme le corps professoral se tient à disposition des étudiants afin de régler des problèmes spécifiques.